III

ROBERT VILLERS
(1912-1989)

Né à Quimper le 8 mai 1912, Robert VILLERS est mort à Versailles le 26 octobre 1989. Professeur honoraire à la Faculté de droit de Paris, il y enseigna depuis 1956, après avoir été professeur à la Faculté de droit de Caen. A la fois latiniste et juriste, il collabora à la *Revue historique* du droit et à la *Revue des Études latines* avec la même compétence, ainsi qu'à la *Revue du droit public*, et écrivit des ouvrages nombreux et importants, depuis sa thèse sur l'*Organisation du Parlement de Paris et des Conseils supérieurs d'après la réforme de Maupeou*, en 1937. Citons, en matière de droit romain, son manuel de 1953 sur les *Obligations*, son *Précis* (qui traite également du droit français d'avant 1789), maintes fois réédité et écrit en collaboration avec son beau-père André GIFFARD, lui aussi professeur d'Université à Paris et son grand livre de synthèse de 1977 : *Rome et le droit privé*, dans la collection de H. BERR, l'Évolution de l'Humanité.

Il poursuivit aussi des recherches sur les finances françaises entre l'époque révolutionnaire et 1914. Il avait l'intention de publier sur ce sujet un ouvrage que le déclin de sa santé l'empêcha de mener à son terme. Issu d'une famille originaire d'Irlande, il s'intéressa aussi à ce pays, et sa compétence en ce domaine était si reconnue que, vers 1950, à Caen, il présida un jury d'une thèse de droit irlandais.

D'une grande activité, il présida le jury d'agrégation de sa spécialité, la Société d'Histoire du droit, la Société des Études latines, la Société internationale des droits et de l'histoire de l'Antiquité.

La vie littéraire lui était également familière et il entretenait avec Julien GRACQ, depuis leur commune jeunesse nantaise, des relations suivies.

Robert VILLERS avait perdu son père, officier d'artillerie, devant Verdun en 1916. Dévoué à l'histoire de la nation française, il sut mieux que personne retracer l'évolution de ses institutions et, parfois, envisager leur avenir.

Très assidu aux séances de notre Société, il y prenait souvent la parole au cours des échanges de vues qui suivent les communications et apportait des compléments d'information toujours pertinents.

Pierre GRIMAL.

Note : nous remercions M. Charles MELCHIOR MOLÈNES qui a bien voulu nous donner les éléments de la présente notice.